

 <p>AGGLO Étampois Sud-Essonnes www.caese.fr</p>	<p style="text-align: center;">Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonnes Extrait du Registre des délibérations du Conseil Communautaire Conseil Communautaire du 23 juin 2025 <i>Rapporteur : Monsieur Jean PERTHUIS</i></p>	<p style="text-align: center;">CA-DEL-2025- 067</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------

**Conventions de vente d'eau en gros entre l'usine de potabilisation de Garsenval (Ex SIEVHJ)
et les communes de Saclas et de Monnerville**

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 23 juin, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 75.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédéricque SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Mathieu HILLAIRE, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Dramane KEÏTA, Joël NOLLEAU, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Virginie TARTARIN, Yvon BOUKAYA, Georges BONTEMPS (suppléant de Daniel CIRET), Alain PERDIGEON, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Evelyne HERON (suppléante de Carole MISSAULT), Fabien BIDAULT, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (51).

Conseillers absents / excusé(e)s : Mesdames et Messieurs, Xavier GUIOMAR, Sana AABIBOU, Franck COENNE, Fouad EL M'KHANTER, Paola LEROY, Kadiatou LY, Maxime MARCELIN, Claude MASURE, Medhi MEJERI, Tarik MEZIANE, Maïram SY, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Séverine RAMÉ (13).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Denis YANNOU (par procuration à Yvon BOUKAYA), Geneviève MENNELET (par procuration à Yvon CHANDELLIER), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Gilbert DALLERAC (par procuration à Isabelle PYBOT), Gérard HEBERT (par procuration à Jean-Michel JOSSO), Emmanuelle ROYERE (par procuration à Virginie TARTARIN), Guy CROSNIER (par procuration à Jean PERTHUIS), Jean-Pierre DUBOIS (par procuration à Guy DESMURS), Angéline DARDENNE (par procuration à Dominique LEROUX), Grégory COURTAS (par procuration à Eric MEYER), Annie LEPAGE (par procuration à Christelle DELOISON) (11).

Secrétaire de séance : Monsieur Michaël MÉRIGOT.

Le Conseil communautaire, sur le rapport de Monsieur Jean PERTHUIS,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonnes,

VU la délibération CA-DEL-2022-120 du 14 novembre 2022 portant approbation du choix du délégataire pour la concession de service public d'eau potable,

VU les délibérations 2019-01-002 et 2019-01-004 du 26 janvier 2019 portant conventions de fourniture d'eau en gros entre le SIEVHJ, les communes de Saclas et Monnerville et la SFDE,

VU les projets des nouvelles conventions de vente d'eau en gros de l'usine de Garsenval de la CAESE pour les communes de Saclas et de Monnerville, entre la CAESE et VEOLIA-Eau Compagnie Générale des Eaux,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de renouveler les conventions de vente d'eau en gros existantes avec l'usine de Garsenval de l'Ex SIEVHJ pour les communes de Saclas et Monnerville, suite au transfert de la compétence eau potable à la CAESE et au renouvellement de la concession eau potable au 1^{er} janvier 2023.

CONSIDÉRANT le tarif de vente d'eau en gros fixé de 0,38 €/m³ de la part communautaire actualisable et applicable au 1^{er} janvier 2025.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 59 VOIX POUR (Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Johann MITTELHAUSSER, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Dominique VAURY, Patricia AMBROSIO-TADI, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Elizabeth DELAGE, Mostefa GHENAÏM, Marie-Claude GIRARDEAU, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Dramane KEÏTA, Joël NOLLEAU, Nathalie PABOUDJIAN, Françoise PYBOT, Virginie TARTARIN, Yvon BOUKAYA, Georges BONTEMPS (suppléant de Daniel CIRET), Alain PERDIGEON, Guy DESMURS, Sylvie VASSET, Alain MARTIN, Laurence BUREAU, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Michaël MÉRIGOT, Evelyne HERON (suppléante de Carole MISSAULT), Fabien BIDAULT, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS, Denis YANNOU (par procuration à Yvon BOUKAYA), Geneviève MENNELET (par procuration à Yvon CHANDELLIER), Franck MARLIN (par procuration à Johann MITTELHAUSSER), Gilbert DALLERAC (par procuration à Isabelle PYBOT), Gérard HEBERT (par procuration à Jean-Michel JOSSO), Emmanuelle ROYERE (par procuration à Virginie TARTARIN), Guy CROSNIER (par procuration à Jean PERTHUIS), Jean-Pierre DUBOIS (par procuration à Guy DESMURS), Angéline DARDENNE (par procuration à Dominique LEROUX), Grégory COURTAS (par procuration à Eric MEYER), Annie LEPAGE (par procuration à Christelle DELOISON) (58)), **3 CONTRE** (Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Mathieu HILLAIRE),

VALIDE les conventions de vente d'eau en gros de l'usine de Garsenval vers les communes de Saclas et de Monnerville,

FIXE le nouveau tarif de 0,38 €/m³ actualisable et applicable au 1^{er} janvier 2025.

AUTORISE le Président de la CAESE à signer ces conventions de vente d'eau en gros avec le concessionnaire Eau VEOLIA Eau – Compagnie Générale des Eaux.

DIT que les crédits sont disponibles au budget Eau.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de

deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de l'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.



Le Président,

A handwritten signature in black ink, enclosed within a large, hand-drawn oval.

Johann MITTELHAUSSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le...